Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902852-20251211-DELIB1112250017-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 05 Décembre 2025	Le jeudi onze décembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 09 Pour : 09	**Présents :** M. PONTU Jacques, M. GUEGUEN Serge, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, M. DIDOU Charlez, Mme LE LEZ Laurie, M. RAZIL Jean-Luc et M. MONTAC Henri.
Secrétaire de Séance Serge GUEGUEN	**Absents excusés** : M. GRALL Eric, Mme LE MESTRE Caroline et Mme LAURANS Julie.
	Procuration : M. GRALL Eric donne procuration à M. GUEGUEN Serge.
N° Délibération	**DELIB1112250017**

Objet : **Demande de subvention : Vidéoprotection**

Les élus ont pour projet l'installation d'une vidéoprotection en mairie qui complète les installations précédentes à l'école et dans le bourg.

M. Le Maire propose de solliciter une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du Pacte Finistère 2030.

Le Conseil municipal après délibération, décide à l'unanimité des membres présents :
- De valider l'opération de vidéoprotection au titre du Pacte Finistère 2030.

-D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de l'enveloppe PACTE FINISTERE 2030 auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jacques PONTU

Le Secrétaire de séance,

Serge GUEGUEN



*selon l'article L.2122-17 du CGCT

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le